

Un collectif (Serge Maccio, Annie Montegat, Frank Vendenelli, André Chiapuso) soient disant représenter les adhérents font paraître un article sur Var Matin.

Sur Var Matin ? Pourquoi faire ? Ce seraient les lecteurs de Var Matin qui décideraient ?

Ces membres véhiculent plutôt une image négative de leur club avec des informations erronées...

var-matin
Jeudi 7 mars 2024 | 12

Métropole

Au tennis de Six-Fours du padel mais à quel prix ?

Des adhérents du club de La Coudoulière reprochent la destruction de courts de tennis pour la création future de padels. Ils demandent une discussion et un vote avec tous les membres du club.

« Il faut être clair, nous ne sommes pas contre le sport du padel, on est contre la destruction de courts de tennis pour créer du padel. » Ce cri du cœur vient de quelques adhérents du CSMT de La Coudoulière.

Depuis quelques semaines, des licenciés – pour certains depuis des décennies – ont créé un collectif afin de garder leur site intact. Récemment, tous ont pris connaissance de l'aménagement envisagé par la mairie.

Lors du dernier conseil municipal, alors que le projet de padel à La Repentance était de nouveau sur la table (lire notre édition du 2 mars), Jean-Sébastien Vialatte a fait un petit aparté et dévoilé des détails sur les futurs terrains municipaux de La Coudoulière : « Je suis allé à l'assemblée générale et c'est très partagé. Il y a ceux qui en veulent, d'autres non. On a fait des plans d'installation et, comme une majorité s'est détachée, il y aura trois courts de padel municipaux qui devraient être réalisés à



Aujourd'hui, le complexe de La Coudoulière compte cinq courts de tennis. Avec le projet des futurs terrains de padel, il n'en resterait plus que deux accessibles aux adhérents.

(Photo L. Bi.)

la fin de l'année. »

Plus que deux courts de tennis

Une annonce qui a fait froid dans le dos du collectif. Ce dernier reproche « un manque de concertation : Les adhérents n'ont pas été consultés. Nous, ce que nous aimerions, c'est une réflexion avec la mairie, afin de ne pas détruire les courts de tennis. »

Car voilà la source du problème. Avec cinq courts à La Coudoulière, créer trois padels engendrerait la destruction d'autant de courts de tennis.

Si tel devait être le cas, les 180 adhérents (plus l'école de tennis) devraient se partager les deux maigres terrains restants : « Ça signifierait que l'occupation des terrains serait la même

mais avec moins de moyens à notre disposition. On a peur que ça casse la vie du club et à terme mette en péril les salariés. Certaines personnes m'ont même dit qu'elles sont prêtes à partir sur Ollioules par exemple. »

Le groupe en appel ainsi à une discussion démocratique avec en point d'orgue un vote.

L'appel à la démocratie

« On aimerait demander un vote à l'ensemble des adhérents pour savoir s'ils sont pour ou contre ce projet, sachant qu'il ne resterait plus que deux courts de tennis. C'est la solution évidente. »

Avant de réaffirmer leur volonté d'ouverture : « On ne veut pas qu'on dise que c'est une guerre entre vieux et jeunes, parce que je pratique aussi du padel. Là c'est plus comme les éoliennes, on aime bien mais pas dans notre jardin. »

Le collectif explique ainsi être prêt à discuter pour une « mutualisation avec le site de la Repentance, le tout dans une recherche cohérente et constructive ».

La balle est désormais dans le camp de la municipalité. Même pas encore sortis de terre, les projets de padels à Six-Fours n'ont pas fini de faire parler.

LORIS BIONDI